

Le sujet, d'un autre côté, à une importance nationale, car s'il est vrai que les produits forestiers de cette vaste région ont été une source de richesse provinciale et continueront de grossir considérablement le commerce du Canada, et que l'on doit sauvegarder les droits et les intérêts de ceux qui y sont engagés, il n'est pas moins exact d'ajouter qu'il s'y trouve de grandes sections de territoire pouvant soutenir des milliers de colons. En général, cette région peut être comparée sans crainte avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre sous le rapport du climat, de la richesse minérale et des avantages généraux qu'elle offrirait à une population nombreuse et robuste. Pourquoi ne pas encourager la jeunesse aventureuse de nos anciens établissements à aller s'établir sur ce territoire ? Qu'on use de prudence et de sagesse en y dirigeant l'immigration vers les endroits propres à l'agriculture, et la province cessera d'être une simple lisière de pays, et trouvera dans l'établissement de l'intérieur de nouveaux éléments de force naturelle.

SECONDEMENT.—RÉGION DU LAC HURON.

Le comité a peu de choses à dire sur la partie du territoire située plus au nord, ayant borné ses études à la région de l'Outaouais au lac Huron.

La partie du pays située au nord de la rivière des Français, du lac Nipissingue et de la rivière Matawan, appartient à la formation laurentienne jusqu'à une ligne tirée depuis l'embouchure de la première de ces rivières l'embouchure de la rivière Montréal, sur le lac Témiscamingue ; on y trouve peu de calcaire. A partir de cette ligne jusqu'à la rivière Ste. Marie et au lac Supérieur, une série huronienne de rocs interstratifiée de diorite occupe le pays sur une largeur considérable ; les débris du diorite donnent un sol fertile.

Ce territoire comprend plus de trente-cinq millions d'acres de terres incultes et renferme, dit-on, de grandes richesses minérales.

Les extraits suivants d'un rapport de M. A. P. Salter, A. P., donnent des renseignements intéressants sur le caractère du pays et la nature de ses ressources :

« Maintenant, pour obéir à mes instructions et remplir la mission qui m'a été confiée, il est de mon devoir de vous parler des ressources de ce pays ; et tout en touchant ce sujet avec défiance, vu la conscience de mon incapacité à lui rendre justice, je dois dire qu'après un examen ultérieur et de mûres réflexions, je ne vois aucune raison de changer l'opinion que je m'étais formée, lorsque j'ai écrit mon rapport du 30 juillet 1855.

« Examinée sous trois points de vue différents : 1° comme pays agricole ; 2° comme pays à produits mixtes de bois et de minéraux ; 3° comme pays à pêcheries, cette section du pays, je me sens justifiable de le dire, ne sera pas longtemps sans être une source d'un immense revenu pour la province.

« Comme pays agricole, bien que sur les côtes du lac et à quelques milles à l'intérieur le pays soit, il est vrai, dans beaucoup d'endroits aride et bouleversé, et bien qu'il soit également vrai que plus loin à l'intérieur encore les vallées de terres bonnes et arables soient traversées par des chaînes de rochers offrant la même apparence de stérilité, cependant on a trouvé des étendues immenses de terre d'une alluvion profonde, pouvant constituer, dans mon opinion, soixante beaux cantons au moins, de trente-six milles carrés en superficie chaque et capable de produire à perfection le seigle, l'avoine, l'orge, le maïs, le fourrage et les légumes de toutes sortes.

Que ce soit là un point de vue théorique, c'est ce que contredit le fait que, dans plusieurs endroits, on voit des défrichements opérés d'une manière bien imparfaite par les Sauvages, et couverts cependant de récoltes les plus abondantes ; et d'après cela, je pense que l'on peut en toute sûreté en venir à la conclusion que si le pays était établi par une classe de cultivateurs industriels, ce sol qui produit tant sous la main ignorante d'un Sauvage demi-civilisé produirait infiniment plus sous la culture de l'homme expérimenté.

« Je n'ai pas parlé du blé, celui d'automne ou du printemps, parceque, vu la durée de l'hiver et la quantité considérable de la neige, je pense que le blé d'automne ne saurait être cultivé avec avantage et que le blé du printemps ne serait qu'une récolte bien précaire ; mais en exprimant mon opinion, je dirai que j'ai appris d'un nommé Walker, établi au campement d'Ours, près du havre de Port Lock, que l'on avait cultivé le blé avec succès pendant trois années consécutives sur l'île St. Joseph, et que cette récolte, tant pour la qualité que pour la quantité, avait été très-profitable au cultivateur.